



Le SNUipp-FSU a pris l'initiative de produire un contre-rapport afin de porter la parole du terrain, en consultant les enseignants et les écoles sur l'appréciation des dispositifs. D'une part, pour ceux qui ont vécu un changement de rythmes à la rentrée 2013, et d'autre part pour ceux qui sont dans la préparation de la rentrée 2014.

Le SNUipp, lors du comité national de suivi du 12 février, a transmis ce contre-rapport aux membres du comité de suivi des rythmes et a demandé qu'il fasse l'objet d'une étude lors de la prochaine réunion.

La Présidente du comité de suivi a répondu favorablement à notre demande que le contre rapport soit étudié lors de la prochaine séance. Celle-ci, déplacée, aura lieu début avril.

Les principaux éléments du contre-rapport :

Les enseignants ont toujours à cœur de s'investir dans les projets pour l'intérêt des élèves, parfois en mettant leur intérêt personnel de côté. Le ministre a présenté la réforme des rythmes comme étant un atout majeur pour la réussite des élèves. La réalité de la mise en œuvre en 2013 et de la préparation 2014 montre hélas que, souvent ce sont des contingences éloignées de la réussite sur le temps scolaire qui prédominent.

Les enseignants sont mécontents. Tout d'abord parce que la réforme se met souvent en place sans eux voire contre eux. 60 % des enseignants déclarent que l'avis du conseil d'école n'a pas été suivi. Ceux-ci ont le sentiment de subir une réforme à marche forcée, d'être laissés pour compte.

75 % relatent une dégradation de leurs conditions de travail. Partage non concerté des salles de classes, animations pédagogiques placées le mercredi après-midi, multiplication de réunions pour réguler les transitions prises sur leur temps personnel, temps des APC imposés par des municipalités...et cela s'ajoute au déclassé salarial vécu par la profession.

Malgré tout, les enseignants pourraient adhérer à un projet dans lequel véritablement l'intérêt de l'enfant serait premier dans sa mise en place.

Selon les enseignants, l'amélioration des conditions d'apprentissages des élèves n'est pas aujourd'hui au rendez-vous. Seuls 22 % d'entre eux estiment que c'est mieux. Pour le SNUipp-FSU, une réforme des rythmes ne peut, à elle seule, apporter une réponse satisfaisante à la réussite des élèves ; Les enseignants le confirment et estiment que programmes, baisse des effectifs, Rased, formation, plus de maîtres que de classes, sont déterminants pour une meilleure réussite des élèves.

Par exemple, 97 % des enseignants n'ont bénéficié d'aucune formation. La baisse des effectifs - parmi les plus chargés des pays de l'OCDE notamment en maternelle - reste une des priorités des enseignants (Enquête du SNUipp-FSU de Novembre 2012) et des parents (Sondage pour le SNUipp-FSU de septembre 2013).

Pour autant, des enseignants témoignent de réussites. Nous sommes d'ailleurs les premiers à nous en réjouir. Elles correspondent le plus souvent à un travail de concertation approfondie, à une prise en compte de l'avis des enseignants, dans des villes avec un tissu associatif développé, ou avec une grande expérience du périscolaire. Elles correspondent aussi à des villes de petites tailles avec une petite masse d'élèves et un petit nombre d'écoles où les mairies ont fait le choix d'investir financièrement à la hauteur nécessaire pour réussir. Cela montre qu'il est indispensable que l'Etat fournisse un financement pérenne sur tout le territoire, seul garant de l'équité.

Ces réussites ne semblent pas servir d'exemple ailleurs. Au final, le sentiment de gâchis prédomine. Une réforme qui agit comme un levier de découragement là où au contraire notre profession a besoin d'une reconnaissance mobilisatrice.

Pour 2014 : les leçons de 2013 n'ont pas été tirées ... Si 72 % des Conseils d'école ont été consultés au départ, moins de la moitié ont été écoutés à l'arrivée. 27 % n'ont pas été consultés et 31 % n'adhèrent pas au projet. De même, un enseignant sur deux n'a pas été consulté sur les transitions scolaires et périscolaires, et 60 % seulement l'ont été sur l'utilisation des salles de classe alors que ce comité a émis des préconisations sur ces points. De même, 77% des projets présentés aux Conseils d'écoles ne contiennent pas de réflexion spécifique pour la maternelle. Les préconisations de la DGESCO sur les locaux ou les transitions, semblent dans un grand nombre de cas rester lettre morte.

Nous alertons à nouveau sur la mise en place concrète à la rentrée prochaine. Il y a tout d'abord toujours de grandes incertitudes. 22,5 % des écoles ne connaissent toujours pas le projet de la mairie.

Ensuite, des projets proposés par les conseils d'école ou par les équipes enseignantes ne sont toujours pas acceptés car considérés comme hors-décret. Pourquoi, alors qu'il est possible de déroger pour mettre en place une organisation avec deux jours de 6 H d'école comme avant et deux jours courts de 4H 30, refuse-t-on des systèmes qui font consensus avec un mercredi sur trois libéré comme à Toulouse, Poitiers ? Sont-ils vraiment moins dans l'esprit de la réforme ?

Enfin, pourquoi une dérogation, que nous soutenons d'ailleurs, s'apprête à être accordée à Munster (5 matinées et 2 après midi d'école), alors qu'elle a été refusée ailleurs dans d'autres villes comme à Lille ? Une réécriture du décret devrait permettre ces organisations. Un cadre national sur 4,5 jours doit être fixé mais avec possibilité de dérogations à l'initiative des conseils d'école (et avec leur accord) comme avant 2008.

Dans tous les départements, le SNUipp a organisé conférences de presse, rassemblements, audiences, pour que les enseignants soient entendus et que leur avis soit pris en compte.